

LA CGSP CHEMINOTS ET LA CSC-TRANSCOM VOUS DONNENT DES NOUVELLES DES DISCUSSIONS AVEC LA DIRECTION DE SECURAIL.

Securail : discussion constructive avec la direction

Il y a un an, le front commun a organisé une grande enquête auprès du personnel Securail, qui révélait un important mal-être, notamment en lien avec le planning et le management. La direction de Securail a depuis été remplacée. Dans un premier temps, nous avons discuté avec la direction de la gestion des tableaux de service, ce qui ressortait comme un point important de notre enquête.

En front commun, nous avons récemment également adressé un mail à la direction à propos des conditions de travail des agents : directives et formations, coopération avec les forces de l'ordre, moyens matériels, cadre légal et reconnaissance du métier. Nous sommes d'avis qu'il est nécessaire de reconsidérer un métier de plus en plus exposé, exigeant et insuffisamment reconnu.

Le 23 mars, nous avons rencontré la direction de Securail.

Reconnaissance du métier

Face à une violence croissante et à un sentiment d'insécurité sur le terrain, nous avons demandé une reconnaissance concrète de la fonction Securail.

Deux propositions ont été discutées : l'octroi d'une allocation pour travaux spéciaux (RGPS 523) et la valorisation des agents expérimentés dans leur rôle de tuteurs pour les nouveaux agents. La direction s'est engagée à analyser ces deux demandes.

Directives, sécurité et formation

Concernant les bodycams, la direction envisage un projet pilote. Notre enquête (mars 2025) montre un personnel partagé : environ la moitié y est favorable, l'autre moitié y est opposée. Sans adaptation légale, aucune généralisation ne peut être envisagée. La question centrale concerne l'usage des images, problématique déjà rencontrée avec les REX.

Au sujet des voyageurs perturbateurs, la réglementation actuelle ne permet pas de faire automatiquement descendre un voyageur agressif s'il possède un titre de transport. Des clarifications et adaptations légales sont en discussion.

Pour les REX, une amélioration est constatée par rapport à l'an dernier. La direction propose de distinguer clairement le REX opérationnel du REX disciplinaire, ce dernier permettant à l'agent d'être accompagné par un délégué. Nous avons demandé une clarification concernant l'usage des images, car notre analyse juridique diffère de celle de l'entreprise.

Le soutien après incident est renforcé, avec un contact systématique du team-leader à J+1.

Pour la formation TIS, un calendrier progressif est prévu : un jour en 2025, deux jours en 2026, et éventuellement trois jours en 2027, avec l'objectif d'atteindre une formation trimestrielle ? Le contenu est actuellement en révision.

Les agents ont exprimé beaucoup de scepticisme concernant les contrôles Agatha « upfront », ce qui a poussé la direction à clarifier le cadre légal via une communication aux équipes.



La coopération avec la police doit être améliorée : des réunions régulières avec les chefs de zone seront organisées et une meilleure communication sur les interventions policières est nécessaire. Une analyse chiffrée des « no-shows » est demandée au GT anti-agressions.

Nous avons demandé une augmentation du nombre d'agents par équipe, passant de deux à trois, ce qui renforcerait considérablement la sécurité des missions. La direction affirme que cela est irréalisable budgétairement, mais nous continuerons à porter cette revendication.

Planning

La gestion des congés restera similaire à celle appliquée durant l'été. Le planning reste centralisé, mais des SPOC géographiques seront davantage présents sur le terrain. Une brochure dédiée au planning est en préparation, et des améliorations de Quinyx sont prévues dans le cadre du plan Be-Well. Le dossier de l'humanisation des roulements reste ouvert et doit être poursuivi.

Moyens matériels et cadre légal

Nous avons rappelé l'importance d'expliquer clairement aux voyageurs les compétences spécifiques des agents, distinctes de celles du gardiennage privé. Un module e-learning est prévu à cet effet pour le personnel opérationnel de la SNCB.

Concernant les moyens de défense, la question de la matraque reste ouverte. Un test est en cours aux Pays-Bas, mais en Belgique, une modification légale serait indispensable avant toute avancée.

L'accès direct au Registre national a été lancé sous forme de projet pilote, avec un déploiement plus large si les résultats se montrent concluants.

Suite de la concertation avec la direction, trois axes sont développés :

- discussions en CPPT sur base des résultats de l'enquête et du plan d'action « Be-Well » ;
- poursuite des discussions sur la gestion du tableau de service, avec des réunions du groupe de travail national et par district ;
- réunions dédiées aux problématiques du métier : directives, formation, coopération avec la police, moyens de défense et reconnaissance de la fonction.

Conclusion

Cette réunion a permis de présenter nos demandes et de faire entendre les préoccupations du terrain. La direction s'est engagée à étudier nos propositions et met déjà certaines pistes sur la table. Le front commun restera pleinement mobilisé afin que ces engagements se traduisent en avancées concrètes et durables pour l'ensemble du personnel Securail.

